



## **Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

### **Article R. 122-3-1 du code de l'environnement**

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

... Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 21 / 12 / 2023

Dossier complet le : 21 / 12 / 2023

N° d'enregistrement : 2023-7663

## **1 Intitulé du projet**

Aménagement d'une zone d'activités artisanales à Cuincy de 3,9 hectares

## **2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

### **2.1 Personne physique**

Nom

Prénom(s)

### **2.2 Personne morale**

Dénomination

DOUAISIS AGGLO

Raison sociale

EPCI

N° SIRET

2 0 0 0 4 4 6 1 8 0 0 0 1 1

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

POIRET

Prénom(s)

Christian

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39° b)	opération d'aménagement sur un terrain d'une superficie de 3.9 ha. Les terrains seront cédés à des tiers en vue de l'implantation de constructions. Celles-ci pourraient atteindre au total une surface de plancher comprise entre 8000 et 12 000 m2 IOTA rubrique 2.1.5.0 régime de déclaration

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8,1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'aménagement d'un parc d'activités d'environ 4 à 8 lots desservis par la voie existante de 6,50 m de large. La surface cessible est de 3,4 hectares. Les lots auront une superficie allant de 2600m2 à 12 000m2. La voie de desserte sera en sens unique avec une entrée prévue par la Rue Georges Besse et une sortie sur la voie située au nord du site. Le terrain est situé dans la ZAC de Lambres Quincy créée par arrêté préfectoral du 5 janvier 1970.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'aménagement du site permettra d'accueillir des entreprises artisanales et de services sur un secteur (site RENAULT DOUAI) considéré urbanisé et artificialisé.

---

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Travaux prévus dernier trimestre 2024

Aménagement de la voirie de desserte via la rue Georges Besse pour se raccorder à la voirie existante. Il n'y aura pas de démolition, la voirie existante sera utilisée et réaménagée.

Aménagement des espaces verts

Desserte des parcelles en réseaux

Renforcement de la défense incendie

Infiltration à la parcelle si les tests de perméabilité sont concluants

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Gestion en régie directe: DOUAISSIS AGGLO aménage et vend les terrains.

Flux véhicules: voirie en sens unique avec une entrée rue Georges Besse et une sortie sur la voie située au nord du site. Aménagement modes doux (piétons et cycles). Aménagement des espaces verts. La réalisation de l'échangeur RD650/621 va réduire le trafic routier de 25% sur la voie Georges Besse par rapport à la situation actuelle.

---

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie de la zone du projet	3,9 hectares
Estimation de la surface de plancher développée par les acquéreurs	entre 8000 et 12 000 m <sup>2</sup>
Longueur de voirie créée	100 ml
Longueur de voirie existante réaménagée	220 ml
Nombre de parcelles créées	4 à 8

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : Rue Georges Besse

Lieu-dit : Parcelle section AP n°89

Localité : CUINCY

Code postal : 5 9 5 5 3 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 0 3 ° 0 2 ' 9 7 " 0 Lat. : 5 0 ° 3 6 ' 9 4 " 8

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de CUINCY: zone UEa, zone urbaine destinée à recevoir des activités à caractère industriel, artisanal, commercial ou de services

<sup>[1]</sup> Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

Sans objet

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRn prescrit le 13/02/2001. Le site n'est pas concerné par le périmètre à risque inondation. Sensibilité faible pour le risque remontée de nappes
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site sera raccordé au réseau eaux usées du parc de la Haute Rive. Exutoire STEP de Douai. Hydrants complémentaires à installer pour la défense incendie.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Usine RENAULT classée ICPE soumise à autorisation Usine de batteries AESC ENVISION en cours de construction classée ICPE soumise à autorisation SEVESO seuil haut
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Flux limités eu égard aux activités susceptibles de s'installer. Bonne desserte routière. A terme, grâce à l'aménagement de l'échangeur RD 650/621, le trafic de la voie George Besse devrait baisser de 25% par rapport à la situation actuelle. Donnée étude prospective de circulation et de trafic sur le territoire de DOUAISIS AGGLO à l'horizon 2035. cf annexe 8.2.5
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux usées
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	réseau public

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Diagnostic archéologique prévu en janvier 2024
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Terrain en ZAC à vocation économique en attente d'aménagement. Conforme aux objectifs de la convention opérationnelle EPF/DOUAISIS AGGLO approuvée et signée le 15 juin 2021 pour la requalification de 148 hectares du site RENAULT en vue d'accueillir de nouvelles entreprises. Le site constitue le lot 1 de la convention opérationnelle.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Permis de construire usine de batteries ENVISION

Mise en compatibilité du PLU de Lambres-lez-Douai avec le projet d'échangeur RD650/621

Secteur en plein développement économique pour l'accueil de sous-traitants de la filière autour du véhicule électrique avec des projets de zones d'activités qui seront soumis à évaluation environnementale et qui s'inscrivent dans le dispositif national "France 2030: Rebond Industriel" et du programme national 2023-2027 "Territoires d'industrie" visant à la ré industrialisation de la France.

---

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

**6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

Rapport RENAULT - usine UGB Douai investigations environnementales 2021 - zone 1 (limite nord-est emprise usine) cf annexe 8.2.2  
Diagnostic écologique faune, flore et habitats cf annexe 8.2.3  
Étude de caractérisation de zone humide cf annexe 8.2.4

---

---

**6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

Il s'agit d'un "recyclage" de terrain situé dans l'emprise de l'usine RENAULT  
Réutilisation de la voie existante  
Gestion des eaux pluviales par infiltration  
Voie en sens unique pour limiter le risque d'accidents au carrefour de la rue Georges Besse  
Mise en place de cheminements modes doux dans l'emprise de la voie future, séparés de la voie par un espace vert  
une emprise d'espace public dont plus de la moitié est réservée aux espaces verts d'accompagnement et à la gestion des eaux pluviales  
la largeur de la bande roulante limitée au strict minimum  
cf annexe 8.2.1

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se trouve dans un secteur dédié à l'activité économique sur le site de RENAULT Douai urbanisé et artificialisé en pleine reconversion dans la filière automobile électrique. Au vu de sa taille et de son inscription dans une ZAC pré-existante, le projet ne semble pas nécessiter d'évaluation environnementale contrairement aux autres projets de ZAC qui gravitent autour qui eux seront soumis à évaluation environnementale. Les études environnementales réalisées à ce jour ne relèvent pas de sensibilité environnementale du milieu.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R. 122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	étude de faisabilité MAGEO/EPURE: phase diagnostic, scénario d'aménagement, schéma d'aménagement	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Rapport RENAULT - usine UGB Douai investigations environnementales 2021 - zone 1 (limite nord-est emprise usine) réalisé par GOLDER	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Diagnostic écologique faune, flore et habitats, novembre 2023	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Etude de caractérisation de zone humide, octobre 2023	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Étude prospective de circulation du territoire de Douaisis Agglo à l'horizon 2035	<input checked="" type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus


Nom POIRET

Prénom Christian

Qualité du signataire Président de DOUAISSIS AGGLO

A DOUAI

Fait le 14/12/2023



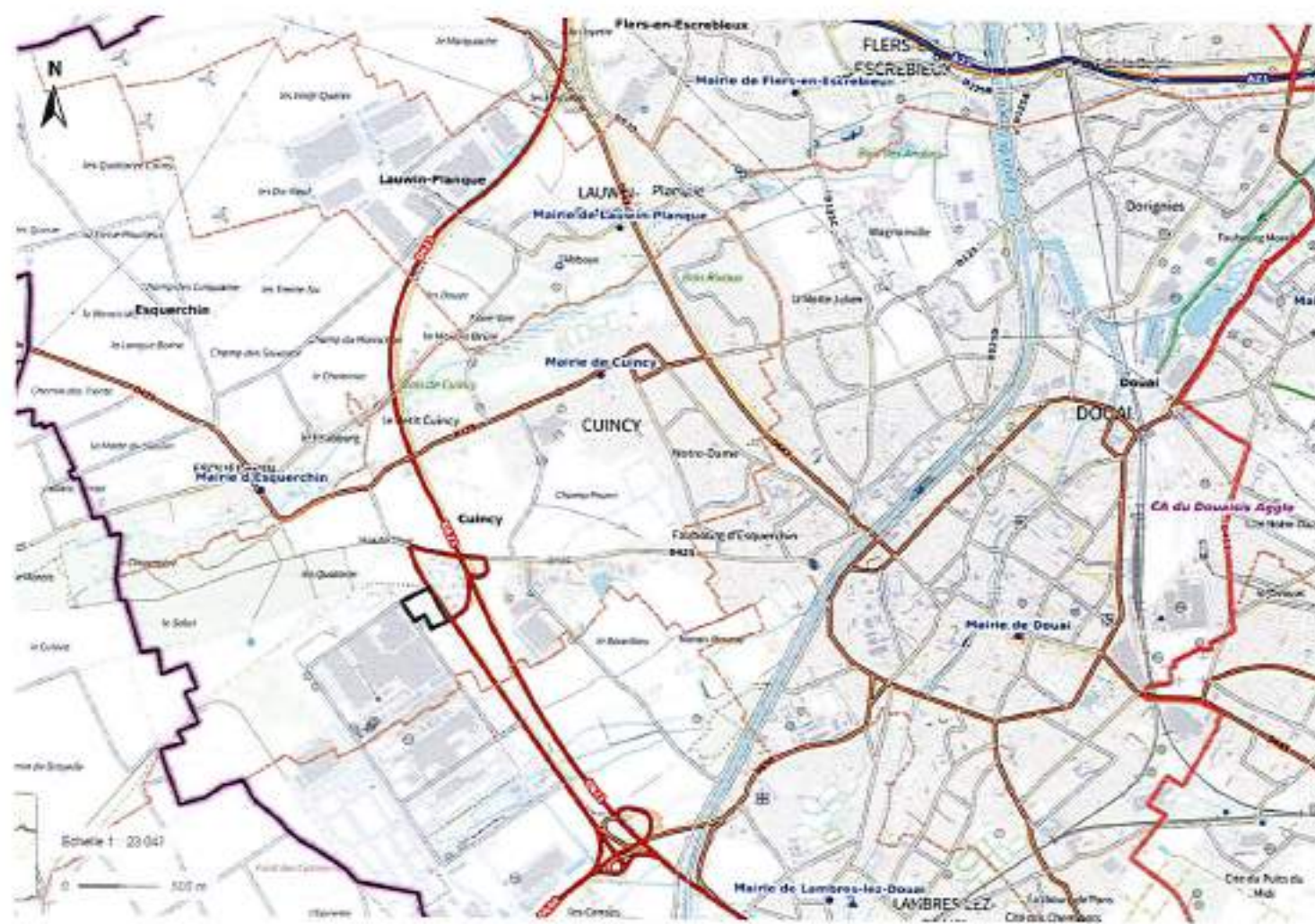
Signature du (des) demandeur(s)

# 1 - Situation à grande échelle

Le site d'étude se trouve sur la commune de Quincy, dans le site occupé par l'usine Renault Georges Besse (UGB). Cette zone dédiée à l'activité, dont une partie est en cours de mutation, est excentrée de la tâche urbaine dont elle est séparée par des infrastructures.

Légende :

-  Site d'étude
-  Limite de commune
-  Limite de Douaisis Agglo
-  Autoroute
-  Nationale
-  Départementale



Source : Géoportail

PLAN des ABORDS du PROJET

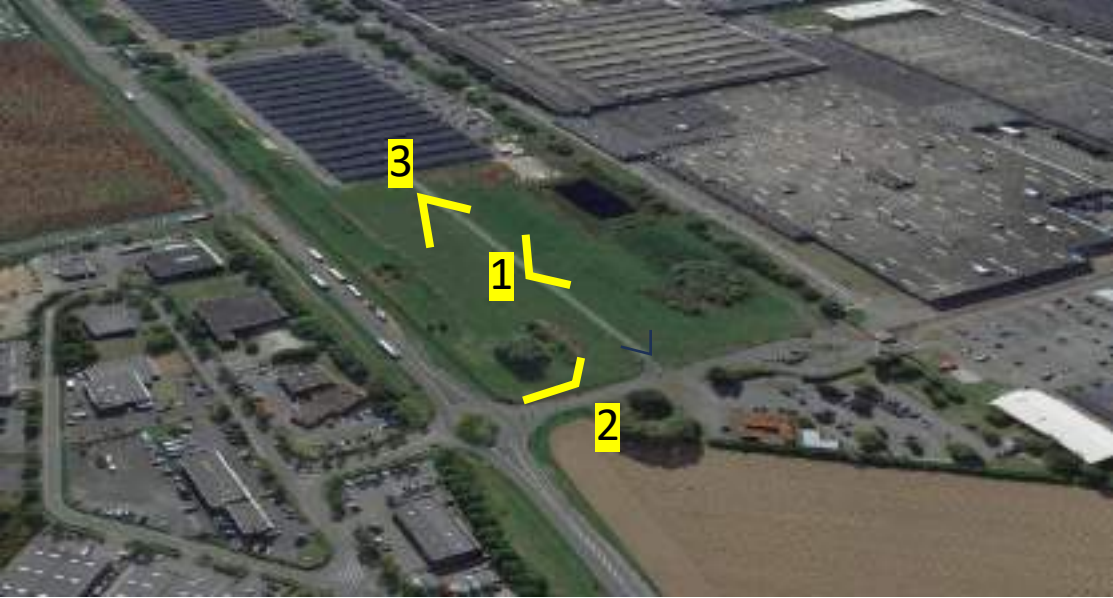
0 100 200 300 m

échelle : 1/5000° sur A3

Site en projet



Photos de près





Photos de loin



Google Earth – juillet 2023



Ma-Geo– juillet 2023



**SCHEMA D'AMENAGEMENT**  
**(6 + 2 parcelles mutualisables)**

**SURFACE GLOBALE (cadastre) : 39 211 m2**  
**Surface cessible : 34 125 m2**

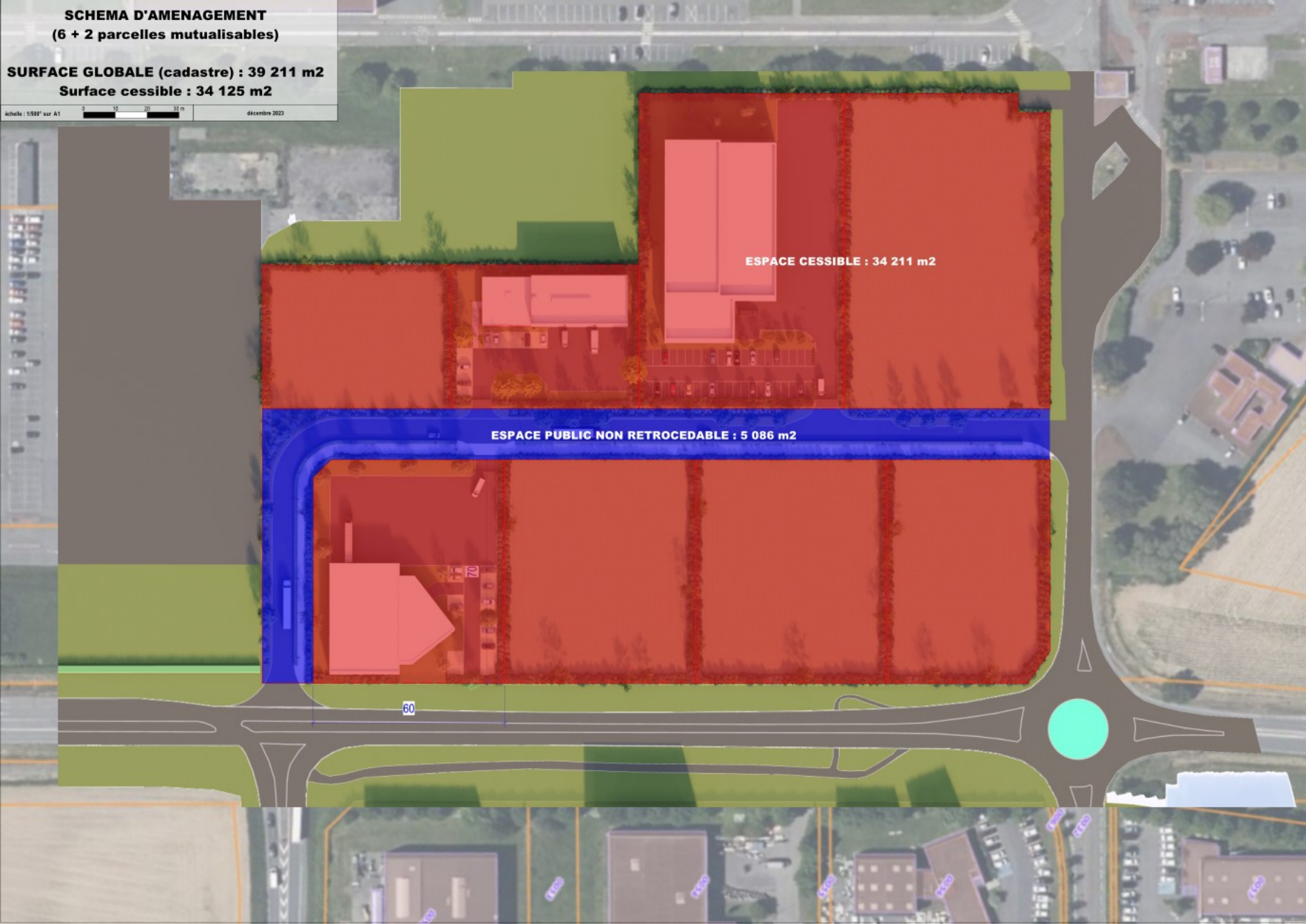
échelle : 1:500<sup>0</sup> sur A1 0 5 10 20 30 m décembre 2023



**SCHEMA D'AMENAGEMENT**  
**(6 + 2 parcelles mutualisables)**

**SURFACE GLOBALE (cadastre) : 39 211 m<sup>2</sup>**  
**Surface cessible : 34 125 m<sup>2</sup>**

échelle : 1:500<sup>e</sup> sur A1 0 5 10 20 35 m décembre 2023



#### 4.1.1.2 Le Réseau Natura 2000

La directive 92/43 du 21 mai 1992 dite « Directive Habitats » prévoit la création d'un réseau écologique européen, dénommé « Réseau Natura 2000 », et constitué de **Zones Spéciales de Conservation (ZSC)**, et de **Zones de Protection Spéciale (ZPS)**, classées respectivement au titre de la Directive « Habitats-Faune-Flore » et de la Directive « Oiseaux ».

Les ZPS sont désignées sur la base des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), alors que les ZSC concernent les habitats naturels et les espèces animales et végétales d'intérêt communautaires (hors avifaune). Elles sont désignées sur la base des Sites d'Importance Communautaire (SIC) proposés par les États membres et adoptés par la Commission européenne.

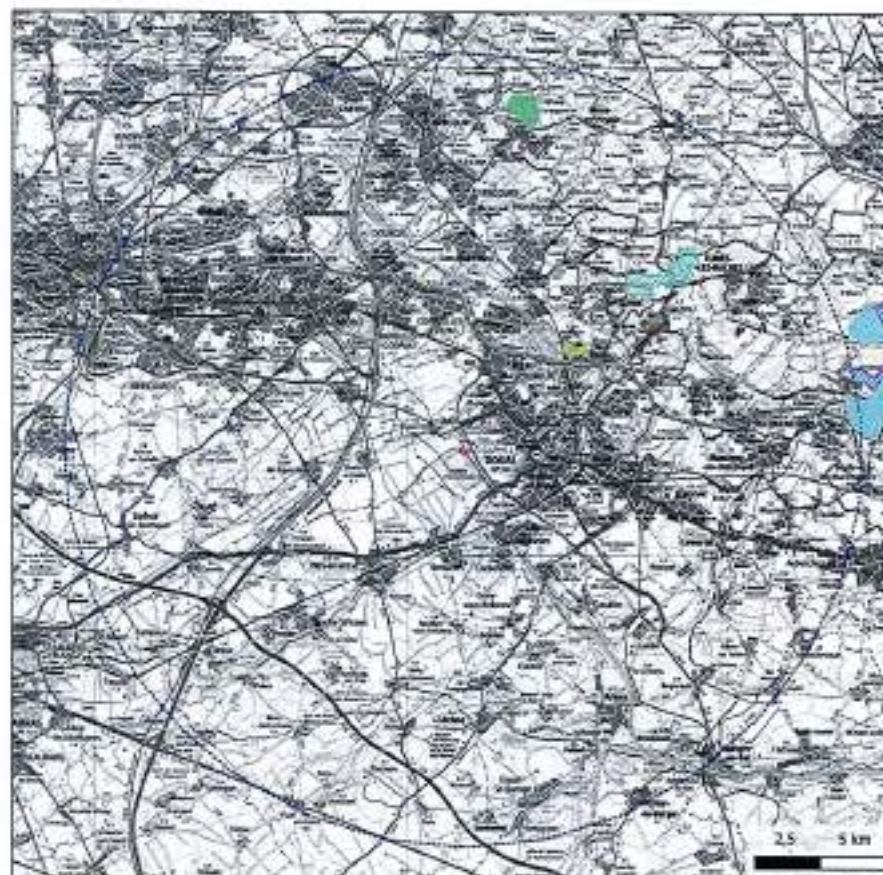
**5 zones Natura 2000 sont identifiées dans un périmètre de 15 km.**

Tableau 12 : Zones NATURA 2000 présentes dans l'aire d'étude éloignée (15 km)

Type	Code	Nom	Distance (km)
ZSC	FR3100504	Palouzes métalliques de la Plaine de la Scarpe	5,3
ZSC	FR3100506	Bois de Flines-les-Raches et système alluvial du courant des Vanneaux	8,5
ZPS	FR3112002	Les « Cinq Tailles »	12,3
ZPS	FR3112005	Vallée de la Scarpe et de l'Escaut	14,6
ZSC	FR3100507	Forêts de Raismes / Saint-amand / Wallers et Marchiennes et plaine alluviale de la Scarpe	14,8

#### Enjeu très faible

5 zones NATURA 2000 sont recensées dans l'aire d'étude éloignée. Cependant, aucune espèce inscrite aux directives européennes n'est susceptible d'exploiter la zone projet (espèces inféodées aux zones forestières et aquatiques principalement).



Localisation des zones NATURA 2000

Légende	
	Zone d'implantation Potentielle (ZIP)
	Aire d'étude éloignée (AEE - 15 km)
<b>Zones NATURA 2000</b>	
<b>Zones Spéciales de Conservation (ZSC)</b>	
	FR3100504 - Palouzes métalliques de la plaine de la Scarpe
	FR3100506 - Bois de Flines-les-Raches et système alluvial du courant des Vanneaux
	FR3100507 - Forêts de Raismes / Saint Amand / Wallers et Marchiennes et plaine alluviale de la Scarpe
<b>Zones de Protection Spéciale (ZPS)</b>	
	FR3112002 - Les "Cinq Tailles"
	FR3112005 - Vallée de la Scarpe et de l'Escaut

Source(s) des données : IGN - IGN/CDN  
 Fond : IGN/CDN 200  
 Résolution : IGN/CDN - 1:80000  
 Date(s) : 1/1/2000



Carte 7 : Localisation des zones NATURA 2000



# Cuincy Etude de faisabilité Phase diagnostic



Photo: Google maps



Comité technique du 21 septembre 2023

# Sommaire

---


- 1 - Situation
- 2- Situation foncière et servitudes privées
- 3 - Servitudes d'utilité publique
- 4 - Zonage au PLU
- 5 - Occupation du site
- 6 - Enjeux paysagers
- 8 - Enjeux liés à la biodiversité
- 9 - Enjeux liés aux sols
- 10 - Enjeux liés au relief
- 11 - Enjeux liés à l'eau
- 12 - Enjeux liés aux risques
- 13 - Les réseaux d'eaux pluviales et usées
- 14 - Les réseaux d'eau potable et la défense incendie
- 15 - Les réseaux secs
- 16 - Enjeux liés à la mobilité routière
- 17 - Enjeux liés à la mobilité en transports en commun
- 18 - Enjeux liés à la mobilité modes doux
- 19 - Synthèse des enjeux

# 1 - Situation à grande échelle

Le site d'étude se trouve sur la commune de Cuincy, dans le site occupé par l'usine Renault Georges Besse (UGB). Cette zone dédiée à l'activité, dont une partie est en cours de mutation, est excentrée de la tâche urbaine dont elle est séparée par des infrastructures.



Légende :

-  Site d'étude
-  Limite de commune
-  Limite de Douais Agglo
-  Autoroute
-  Nationale
-  Départementale






Source : Géoportail

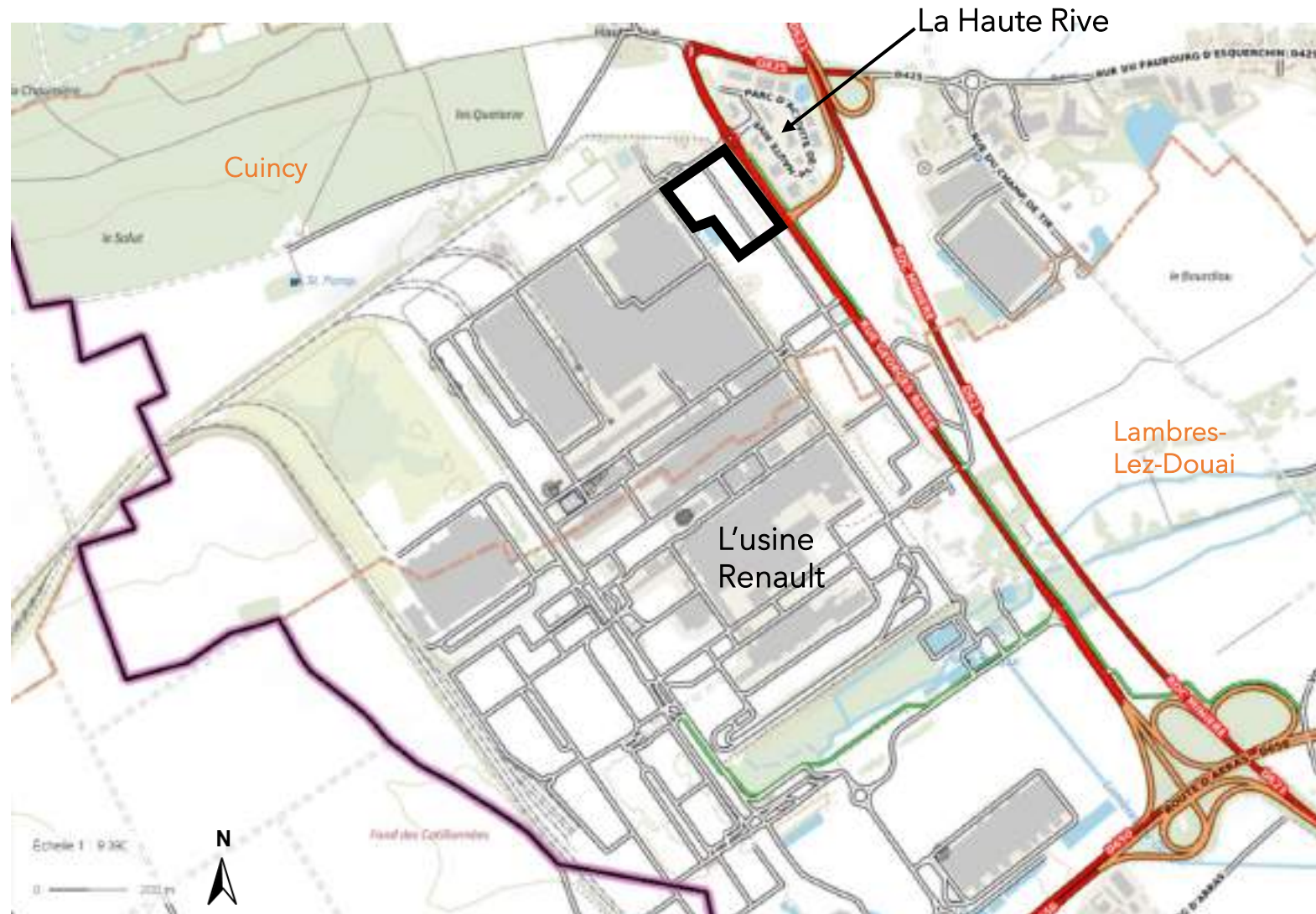
# 1- Situation rapprochée

Le site d'étude d'une surface d'environ 3,8ha se situe à l'entrée du parc Renault, entre l'usine et le parc d'activité de la Haute Rive. Il est entouré sur trois côtés par des voiries: la rue Georges Besse, et 2 voies privées de l'usine.

L'environnement est marqué par la présence d'infrastructures, d'activités de type artisanat / industrie / PME-PMI, et terrains agricoles.

Légende :

-  Site d'étude
-  Limite de commune
-  Limite de Douaisis Agglo
-  Nationale
-  Départementale
-  Rue.Numéro
-  Piste cyclable



Source : Géoportail



# 2 - Situation foncière et servitudes privées

Le site d'étude correspond à la parcelle cadastrale section AP n°89, dont la superficie est de 3ha86a86ca selon le plan de géomètres établi par le cabinet Bourgogne - Beaucamp en août 2021.

Le propriétaire de la parcelle est Douaisis agglo.

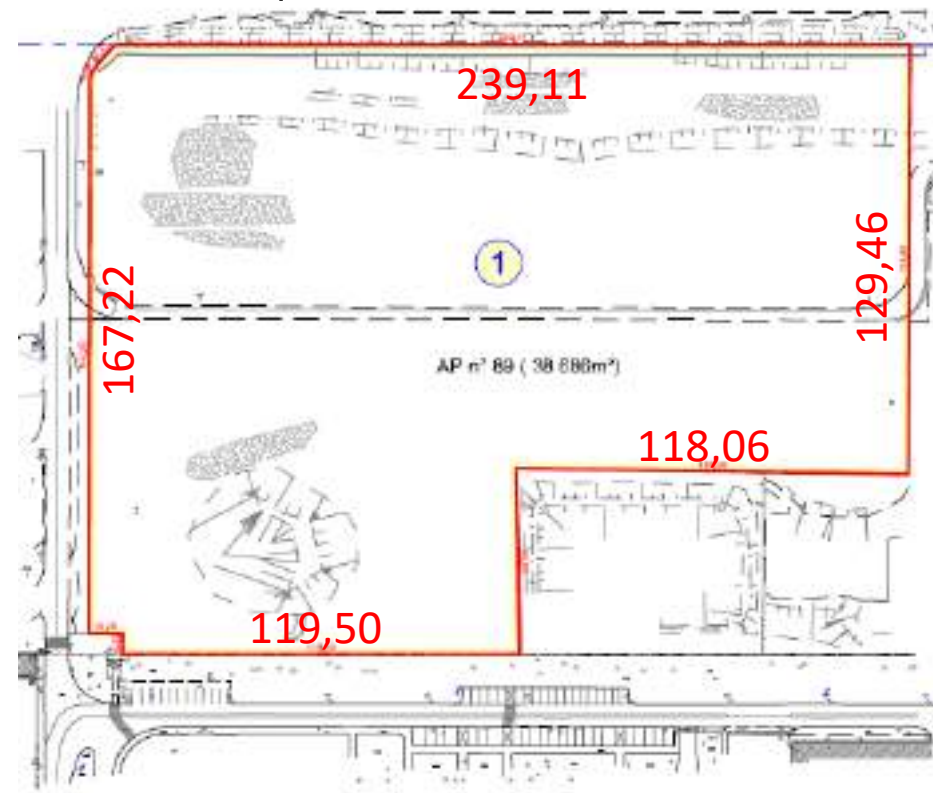
Le titre de propriété fait état de **plusieurs servitudes**:

- Une servitude de passage sur la voie qui traverse la parcelle, pour permettre une sortie du parking de l'usine Renault pour les véhicules des salariés Renault. Cette servitude est temporaire (2 ans) et active jusqu'au 15 décembre 2023. Elle s'exerce sur une bande de terrain de 4 m de large environ en pointillés noirs au plan parcellaire.
- Douaisis Agglo est bénéficiaire d'une servitude perpétuelle sur la voirie longeant la parcelle au nord-ouest (accès à l'usine Renault à partir du giratoire de la rue G. Besse).

Également, **des réseaux d'assainissement et de télécom traversent la parcelle** au bénéfice de l'Usine Renault.

Nous n'avons pas d'information sur ces réseaux (situation exacte, tenant-aboutissant, encore utilisés ou non, ...), mais ils ne figurent pas dans l'acte de vente au titre des servitudes.

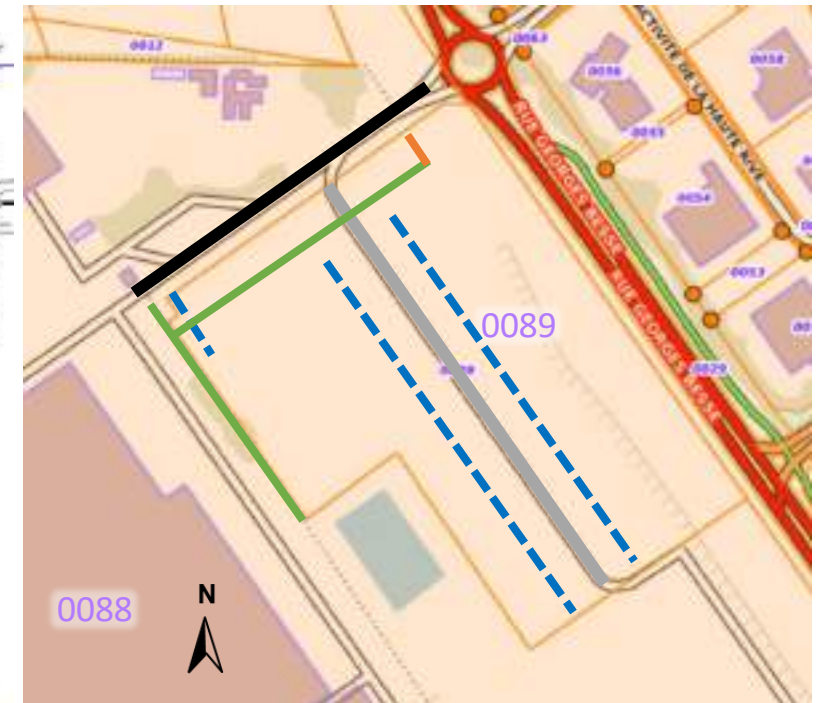
### Plan parcellaire du cabinet Bourgogne-Beaucamp



Source : Cabinet Bourgogne-Beaucamp



### Figuration des servitudes



- Limite cadastrale
- Numéro de parcelle
- Servitude de passage fond servant Renault, fond dominant Douaisis Agglo
- Servitude de passage fond servant Douaisis Agglo, fond dominant Renault.
- Réseau d'assainissement
- Réseau télécom orange

Source : Geoportail

# 3 – Servitudes d'utilité publique

Selon le PLU, il n'y a pas de Servitudes d'Utilité Publique sur le site d'étude.

Il n'est pas situé dans le périmètre de protection des Captages en Eau Potable. Les captages les plus proches sont localisés à environ 700 m, 1,5 km et 4,5 km du site.

Le site est cependant **situé dans l'aire d'alimentation de captage**, il convient donc d'être vigilant compte tenu de la vulnérabilité de la nappe et de la présence de plusieurs capteurs.

Nécessité de:

- Privilégier l'infiltration pour recharger la nappe
- Limiter au maximum les risques de propagation des pollutions.

## Aire d'alimentation de captage

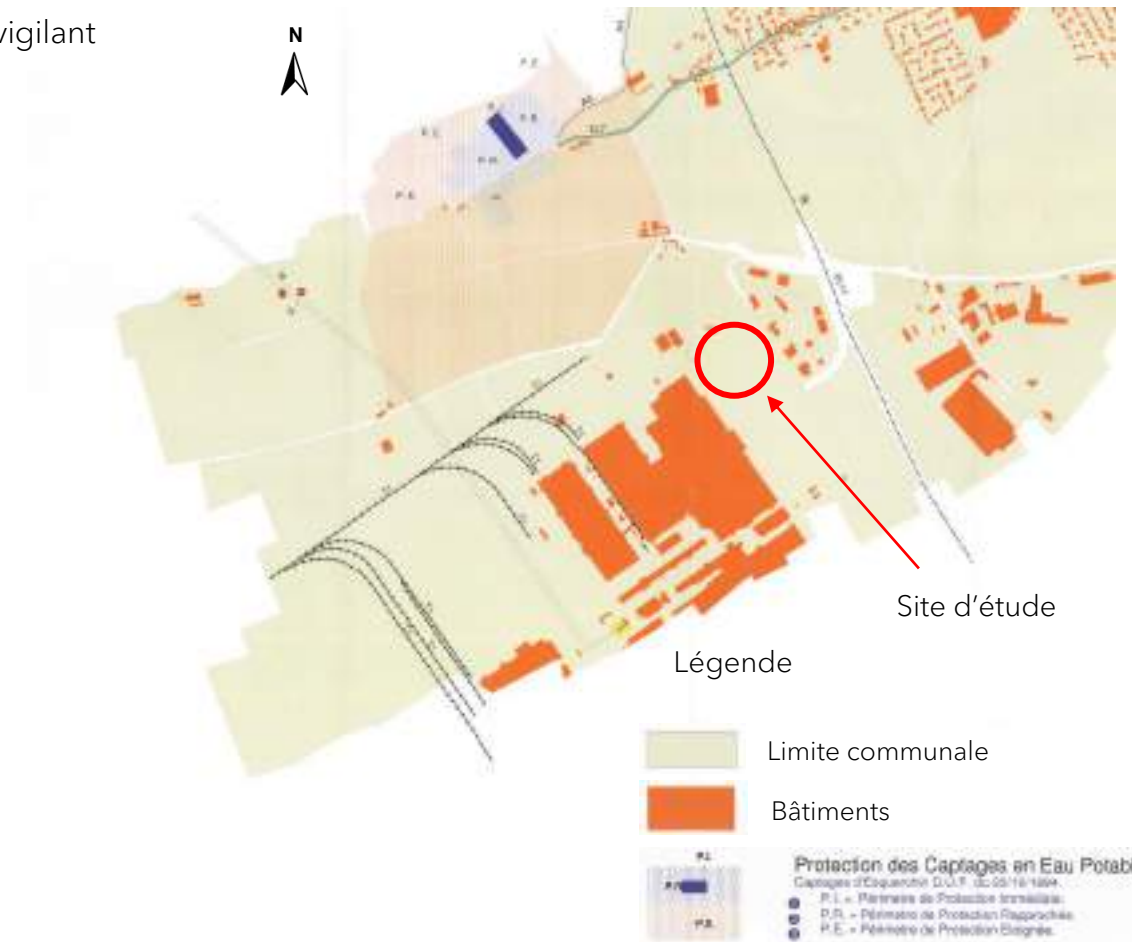


### Légende

- Aire d'alimentation de captage - Validé - France entière
- Aires d'Alimentation de Captage - Périmètre en attente de validation par un référent - France entière

Source : Aire-captage.fr

## Plan de Servitudes d'Utilité Publique



Echelle : 1 / 5 000 ème

Source : PLU Cuincy

# 4 - Zonage du PLU

Le site d'étude se trouve en zone UEa. "Il s'agit d'une zone urbaine à vocation économique destinée à recevoir des activités à caractère industriel, artisanal, commerciales ou de services. »



Dans cette zone les emprises et les hauteurs ne sont pas limitées.

## Légende :



	Limite de zonage
	Perspective du patrimoine bâti (art. L.123-1-5-III-2° du code de l'urbanisme) : nouveau code (art. L.151-19 du code de l'urbanisme)
	Espace boisé classé à conserver (art. L.130-1 du code de l'urbanisme)
	Bâtiments agricoles en zone A connus au moment de l'approbation du PLU
	Installations classées industrielles connues au moment de l'approbation du PLU repérées au titre de l'article R.123-11 b du Code de l'Urbanisme
	Sites potentiellement pollués ou pollués repérés au titre de l'article R.123-11 b du Code de l'Urbanisme
	Secteur soumis au risque d'inondation par remontées de nappes repéré au titre de l'article R.123-11 b du Code de l'Urbanisme
	Coeur de nature contribuant aux continuités écologiques et à la trame verte et bleue, repéré au titre de l'article R.123-11 i du Code de l'Urbanisme
	Trame bleue du SRCE, repérée au titre de l'article R.123-11 j du Code de l'urbanisme
	Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination

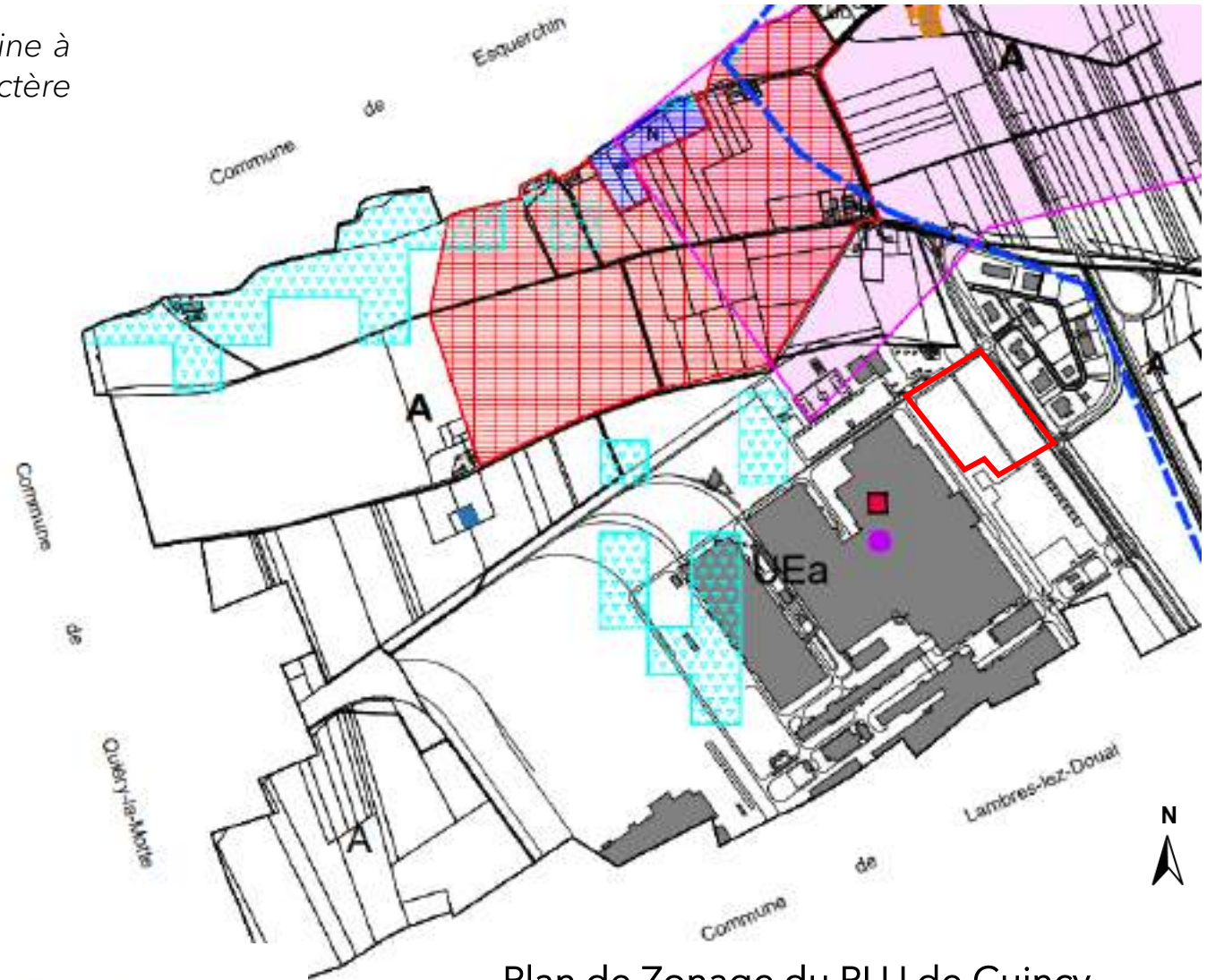
## RESSOURCE EN EAU :

### Protection du captage

	Périmètre rapproché de protection de captage (se reporter à l'arrêté préfectoral pour les prescriptions induites)
	Périmètre éloigné de protection de captage (se reporter à l'arrêté préfectoral pour les prescriptions induites)

### Protection des champs captants

	Périmètre de protection rapprochée - Zone 2 (se reporter à l'arrêté préfectoral pour les prescriptions induites)
	Périmètre de protection rapprochée - Zone 1 (se reporter à l'arrêté préfectoral pour les prescriptions induites)










Plan de Zonage du PLU de Cuincy

Source : PLU Cuincy

# 5- Occupation du site

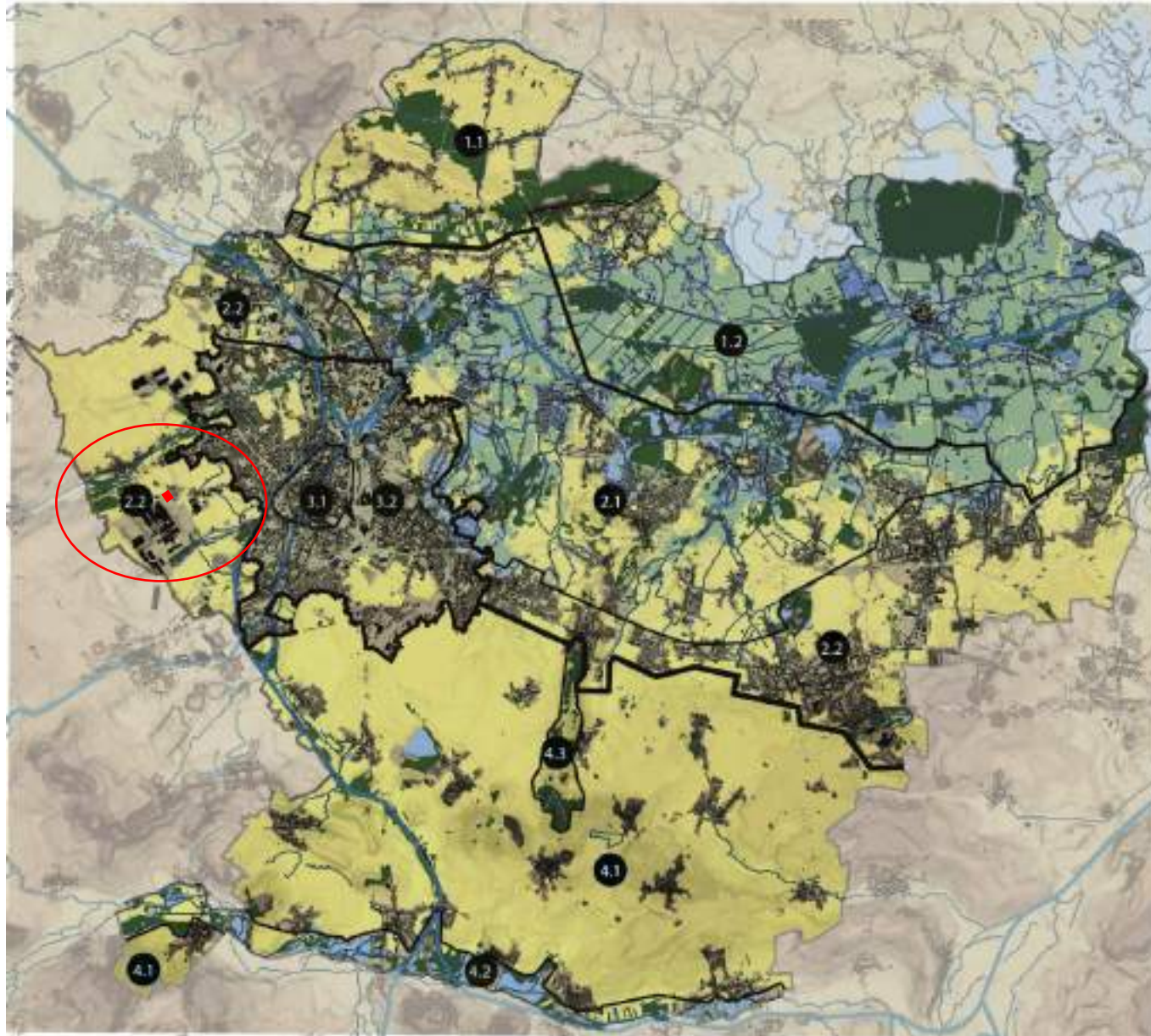
Le site d'étude est actuellement en herbe, avec deux bosquets arborés dont un sur une légère butte (provenant de terres d'excavation selon Renault). Une route traverse la parcelle, elle permet aux voitures et aux vélos de sortir du parking de l'usine Renault. Au sud-ouest se trouve un bassin de rétention de l'usine.

Légende :

-  Site d'étude
-  Limite de commune
-  Limite de Douaisis Agglo
-  Nationale
-  Départementale
-  Rue.Numéro
-  Piste cyclable



# 6 - Grands ensembles paysagers



Carte extraite du Plan de Paysage du Grand Douaisis (14/05/2019)

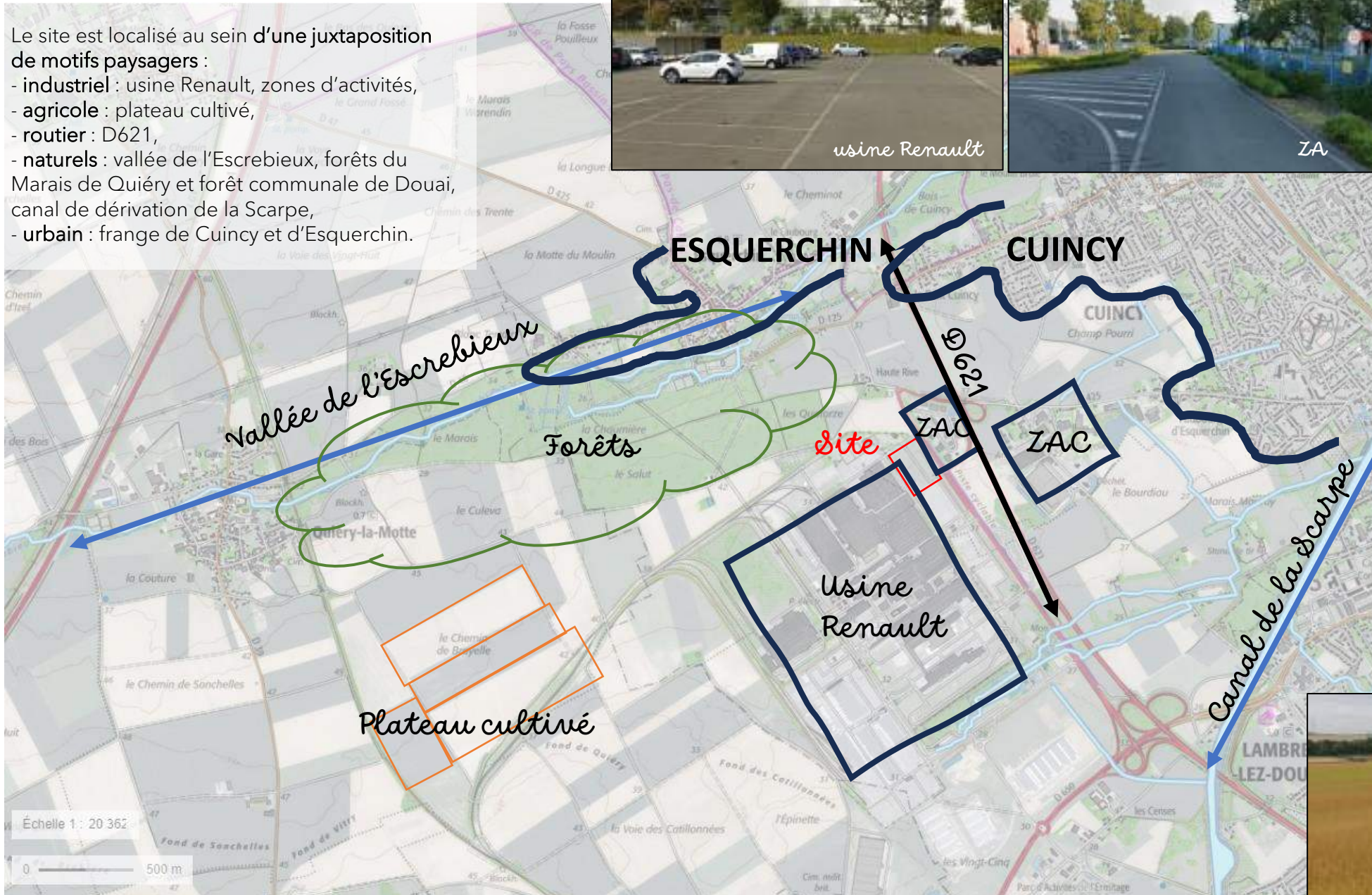
D'après l'Atlas des Paysages du Nord-Pas-De-Calais, le site étudié se situe à la frange sud de l'**unité paysagère des Paysages Miniers**.  
Caractéristiques : unité paysagère étirée d'ouest en est symbolisant 300 ans d'exploitation du charbon. La sous-unité paysagère du bassin Lensois se caractérise par son homogénéité, la densité de ses cités minières. Le bassin Douaisien est plus hétéroclite et de lecture moins facile. La ville de Douai patrimoniale s'y inscrit comme une parenthèse.  
Perception sociale du paysage : Elle oscille entre vision ancienne du «pays noir » et vision récente du paysage culturel (Louvre-Lens, bassin minier inscrit UNESCO).  
Routes de découverte de l'unité paysagère : L'A21 est la voie de découverte privilégiée. Également, l'A1, le TGV, le GRP et la véloroute du bassin minier.  
Dynamique paysagère : Des opérations de renouvellement urbain nombreuses dues à l'opportunité de friches permettant de reconstruire la ville sur la ville. Dynamique de plateformes logistiques le long de l'autoroute A1.



# Motifs paysagers environnants

Le site est localisé au sein d'une juxtaposition de motifs paysagers :

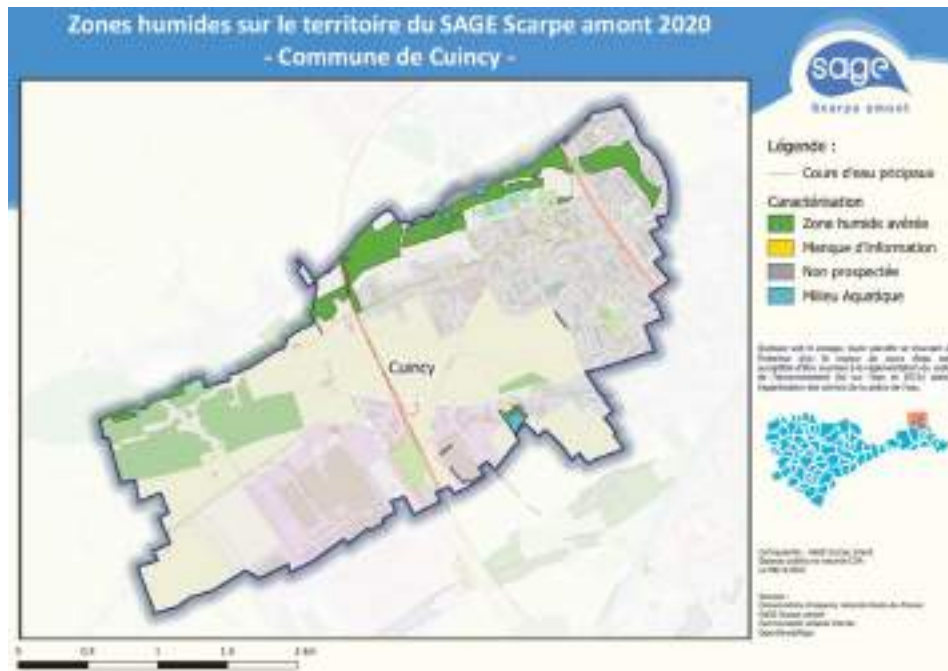
- industriel : usine Renault, zones d'activités,
- agricole : plateau cultivé,
- routier : D621,
- naturels : vallée de l'Escrebieux, forêts du Marais de Quiéry et forêt communale de Douai, canal de dérivation de la Scarpe,
- urbain : frange de Cuincy et d'Esquerchin.



# Orientations paysagères



# 8 - Enjeux liés à la biodiversité



Légende :

- Site d'étude
- Parc naturel régional
- Sites Natura 2000 (directive habitats)
- Znieff type I, première génération
- Znieff type I, deuxième génération
- Znieff de type II, première génération
- Znieff de type II, deuxième génération

- Réserve naturelle régionale
- Zones humides d'importance internationale (sites Ramsar)

Source : Géoportail

Le terrain n'est situé dans aucune zone d'inventaire ou de protection réglementaire. La zone la plus proche est une ZNIEFF de type I située au nord du site le long de l'Escrebieux. De plus, selon le Sage Scarpe amont le site n'est pas identifié dans les zones potentiellement humides. Une étude de caractérisation sera cependant nécessaire. Aucune étude faune, flore n'a été réalisée.

## Les espaces de biodiversité





# 9 - Enjeux liés au sol : Géologie - Hydrogéologie

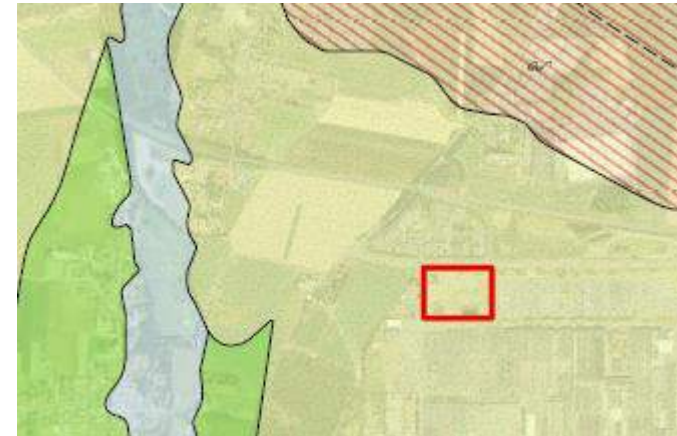
Une étude environnementale a été menée par Golder en 2021 sur différentes parcelles de l'Usine UGB. L'étude géologique a révélé sur le site d'étude une majorité de **limons sableux à argileux** sur une épaisseur de 0 à 3 m, recouvrant la **craie blanche** (ponctuellement à 2 m de profondeur).

Aucune arrivée d'eau n'a été rencontrée lors des forages descendus à 3 m.

La première nappe rencontrée au droit de l'usine est la **nappe de la craie** dont le niveau piézométrique s'établit entre 22 et 27 m NGF selon les saisons, **soit à une profondeur variant de 3 à 15 m par rapport au sol**. Le sens d'écoulement s'établit selon une direction sud-ouest/ nord-est. De plus, cette nappe est jugée **vulnérable vis-à-vis d'une pollution** en raison de sa faible profondeur (à partir de 3 m) et de la faible épaisseur de recouvrement de terrains peu perméables.

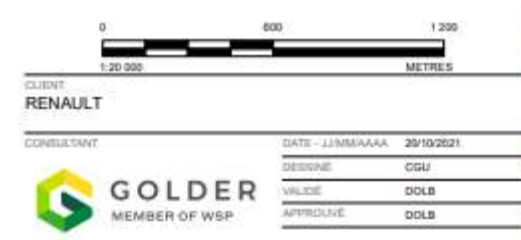
Des études complémentaires seront nécessaires pour apprécier la **capacité des sols à l'infiltration** (perméabilité, suivi piézométrique)

## Géologie du site et de son environnement



### Légende

Emprise globale de la zone d'étude	Limon loessique avec cailloutis de base à silex et vestiges yprésiens, sparnaciens et landéniens reposant sur les argiles et tuffeaux du Thanétien inférieur indifférenciés, Quaternaire - 39	Faille supposée, masquée, hypothétique, de nature non distinguée
<b>Caractéristiques géologiques</b>	Limon + RS / Craie blanche du Coniacien - Santonien, Quaternaire - 46	Limite réseau hydrographique (lacs, canaux ou rivières délimitant une zone)
Alluvions récentes, Holocène - 24	Craie du Coniacien moyen à supérieur - Santonien ? - 136	Contour géologique observé, visible
Limon loessique avec cailloutis de base à silex et vestiges yprésiens, sparnaciens et Thanétien / Sables et grès d'Ostricourt, Grandglise, glauconieux et de Bracheux (Thanétien sup), Quaternaire - 36	Réseau hydrographique	Élément linéaire divers (contour géologique superposé à un élément linéaire divers)
		Carrière à ciel ouvert



Source : Golder

# 9 - Enjeux liés au sol : La pollution

L'ensemble du site Renault est recensé dans la base de données BASOL sur les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif : site BASOL n°590197 « RENAULT ».

Dans un rayon de 500 m autour de l'usine, un site est recensé dans la base de données BASOL. C'est la décharge de déchets industriels spéciaux (Premines) mais dont l'activité est terminée, le site est orphelin et appartient à l'ADEME. Il est situé à 500 m au nord-est en aval hydraulique.

Le site Renault en activité est visé par la circulaire du 3 avril 1996 qui impose une étude des sols sur les sites en activité. De plus, l'arrêté préfectoral du 30 novembre 2001 impose la surveillance des eaux souterraines. Cette surveillance est coordonnée avec celle du site de la décharge prémynes en vue de la protection des captages d'eau potable et industriel en aval

Carte de localisation des sites Basol



Légende :  Site d'étude  
 Sites Basol (sols potentiellement pollués)

Source : Géoriques

# 9- Enjeux liés au sol : la pollution

L'investigation des sols menée par Golder a permis de mettre en évidence sur le site :

- Une trace en **hydrocarbure** C10-C40 au droit du sondage Z1\_C3 de 0 à 1 m, de l'ordre de la limite de quantification du laboratoire (HCT = 27 mg/kg), en limite du site d'étude ;
- Une anomalie naturelle modérée en zinc très localisée en surface en Z1\_A2, dépassant légèrement le seuil d'anomalie naturelle modérée.
- L'absence d'impacts en paramètres organiques type BTEX, HCT C5-C40, HAP.

De plus, les études environnementales historiques ont permis de montrer **qu'aucune zone source** potentielle de pollution n'est présente sur le site d'étude. Suite à ces investigations environnementales, **il a été défini qu'au vu de l'absence d'impacts aucune investigation complémentaire n'est recommandée**. A noter que les impacts sont évalués sur la base de l'occupation actuelle du site. En cas de programme avec des usages sensibles, il conviendra d'approfondir cette analyse.

Carte d'analyse des sondages sur les hydrocarbures



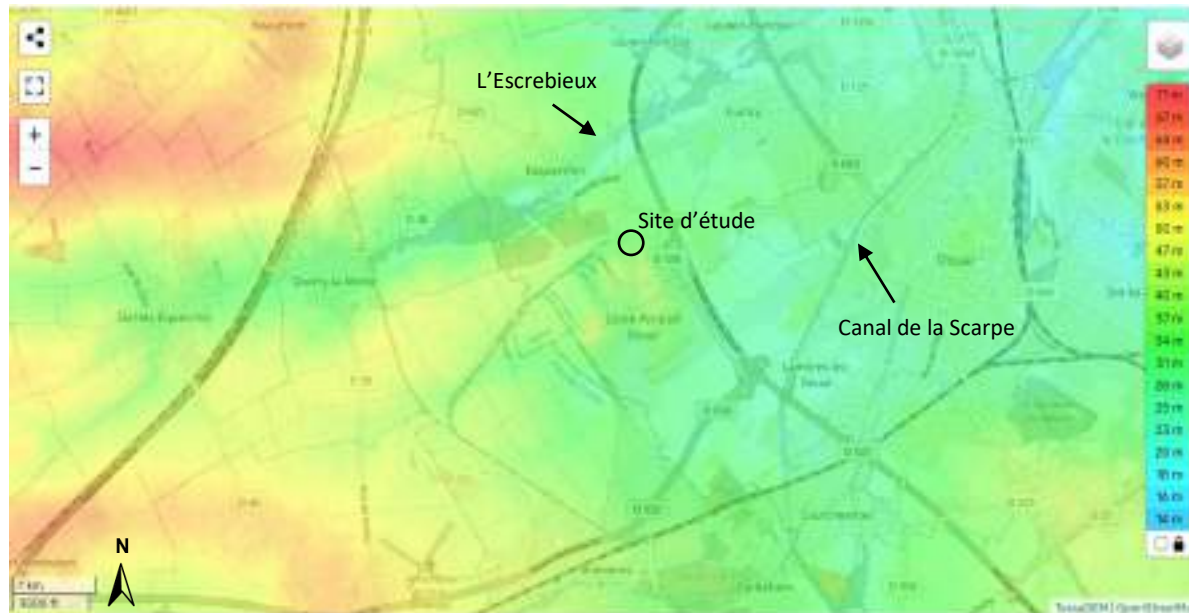
# 10 - Enjeux liés au relief

## Topographie du site

### La topographie

Cuincy se situe à la charnière des hauts plateaux crayeux de l'Artois au Sud-Ouest, de la plaine de la Scarpe au Nord-Est. Le site d'étude est localisé à une altitude variant de 30 à 37 m NGF. Selon la carte topographique ci-dessous on observe que le site d'étude est situé entre 2 vallées, l'Escrebieux au nord et le canal de la dérivation de la Scarpe au Sud. Sur le site, la pente globale va d'ouest en est, une butte longe la rue G. Besse.

### Relief général



Source : topographic-map.com



Source : Lidar



# 11 - Enjeux liés à l'eau superficielle et souterraine



## Le Bassin versant

Le territoire d'étude est rattaché au bassin versant de la Scarpe Amont. Sa superficie est de 576 km<sup>2</sup>. Le sens d'écoulement des eaux est dirigé vers l'est. Le BV se compose de trois vallées : celle de la Scarpe, du Gy et du Crinchon.

La principale nappe d'eau souterraine correspond à la nappe de la craie Sénoturonnaise. Son état écologique et chimique est mauvais.

La principale masse d'eau superficielle est la Scarpe qui a pour affluent l'Escaut. Son **état écologique est moyen et son état chimique est mauvais**.

## L'Escrebieux

Le cours d'eau à proximité du site est l'Escrebieux situé au nord de la commune de Cuincy, à 2 km de l'usine. Il prend sa source à Izel-lès-Equerchin et a pour affluent la Scarpe (puis l'Escaut). Considérant la topographie et l'éloignement par rapport à l'usine, l'Escrebieux est jugé peu vulnérable. Pas d'information dans le SAGE sur l'état de l'Escrebieux

## Les eaux souterraines

Le site d'étude est situé sur la masse d'eau souterraine de la craie des vallées de la Scarpe et de la Sensée. Cette masse d'eau est en mauvais état à cause d'un état chimique dégradé, l'objectif du bon état doit être atteint en 2027.

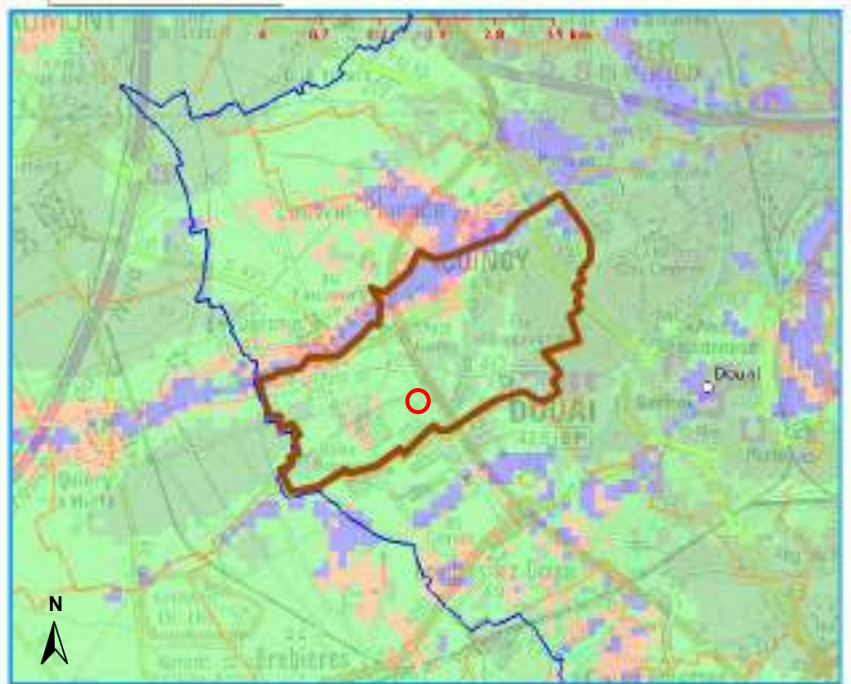
Pas d'information sur les nappes superficielles éventuelles.

# 12 - Enjeux liés aux risques

## Risques Inondation

- ➔ Le territoire communal est concerné par un PPRn Inondation prescrit le 13/02/2001 mais non commencé. Le site n'est pas concerné par le périmètre des territoires à risque d'inondation.
- ➔ Le site d'étude est situé dans la zone **sensibilité faible** face au risque inondation par **remontées de nappes**.

## Carte de sensibilité face au risque inondation par remontées de nappes



Source : PLU de Cuincy

## Risque de mouvement de terrain / Retrait-gonflement des sols argileux

- ➔ Le site d'étude est situé en zone faible de retrait gonflement des sols argileux. Mais la commune est également concernée par ce risque en aléa fort. Dans le cadre du réchauffement climatique et de ses conséquences sur le régime pluviométrique, il est essentiel de prendre en compte d'éventuelles évolutions de cet aléa.

## Carte risque de retrait gonflement des argiles



Site d'étude

Source : Géorisques

# 12- Enjeux liés aux risques

## Risque engins de guerre

- ➔ La commune est exposée au risque « engins de guerre » Selon le PLU « Il est conseillé de procéder à des sondages sur les terrains et d'adapter les techniques de construction. »

## Risque sismique

- ➔ La commune de Cuincy est située dans une zone sismique qualifié de faible

### Carte risque sismique



Source : Géorisques

## Risque technologique (site ICPE)

- ➔ Le site d'étude se situe dans l'emprise de l'Usine Renault George Besse (UGB), installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) soumise à autorisation. Aucune activité classée ICPE n'est recensée sur le périmètre d'étude.

### Carte des sites ICPE



Site d'étude

Source : Géorisques

# 13 - Réseaux d'eaux pluviales et usées

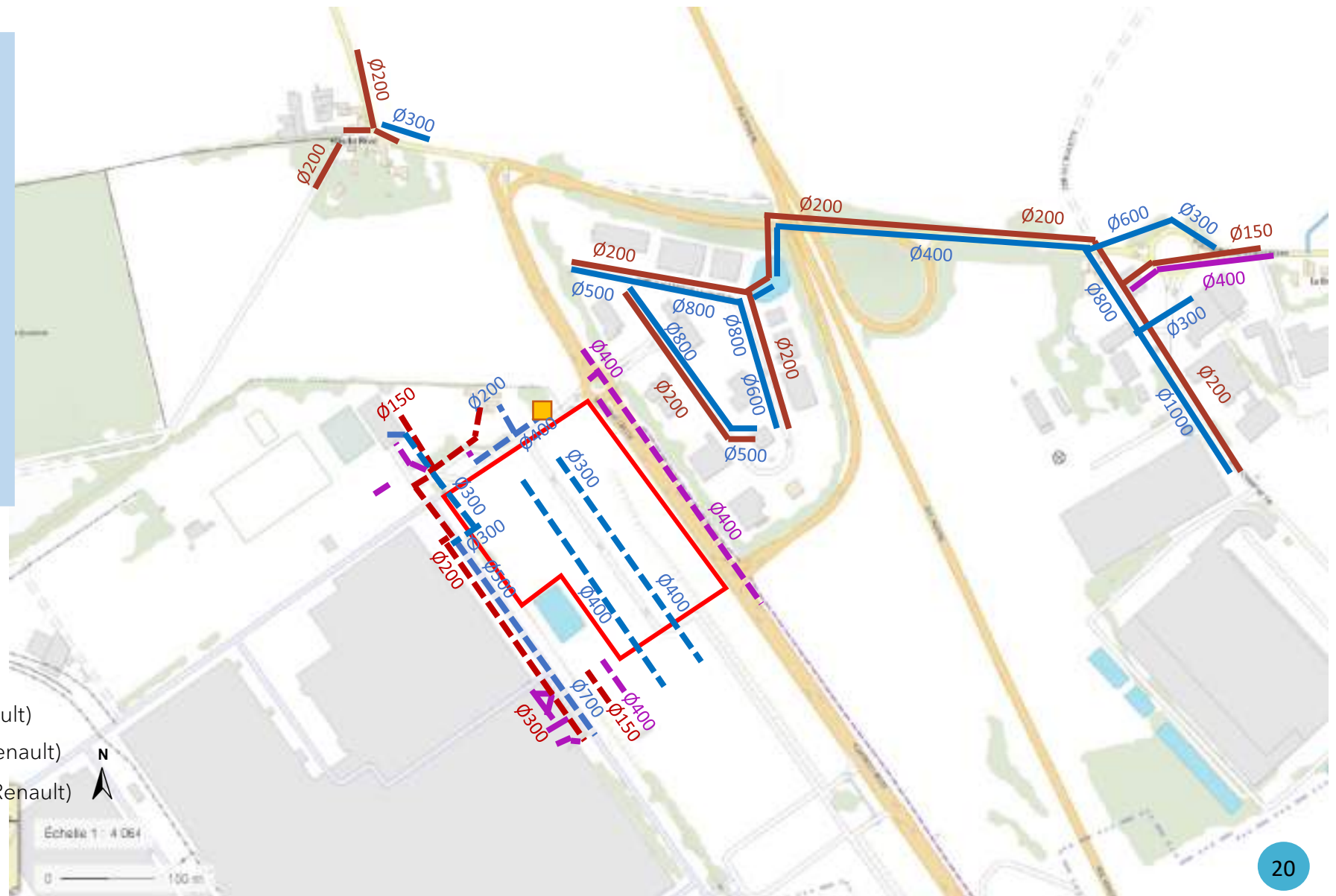
Gestionnaire : Douais Agglo  
Concessionnaire : SUEZ

Des réseaux privés sont présents sur le site Renault et en particulier sur le terrain d'étude (EP/ EU). Les eaux sont rejetées après traitement au canal de la Scarpe. Un réseau Ø400 est présent dans la rue George Besse, il s'agirait d'un ancien fossé busé.

Le parc d'activité de la Haute Rive est desservi par des réseaux séparatifs. L'exutoire des eaux usées est la STEP de Douai.

**Le site devra se raccorder à ces réseaux d'eaux usées** (étude de nivellement à réaliser). Dans la mesure du possible, les eaux pluviales devront être gérées par infiltration.

- Légende**
- Site d'étude
  - Eaux usées
  - Eaux pluviales
  - Réseau unitaire
  - Réseau d'eaux usées (plan topo Renault)
  - Réseau d'eaux pluviales (plan topo Renault)
  - Réseau d'assainissement (plan topo Renault)
  - Décantation



Source : Suez Eau de France



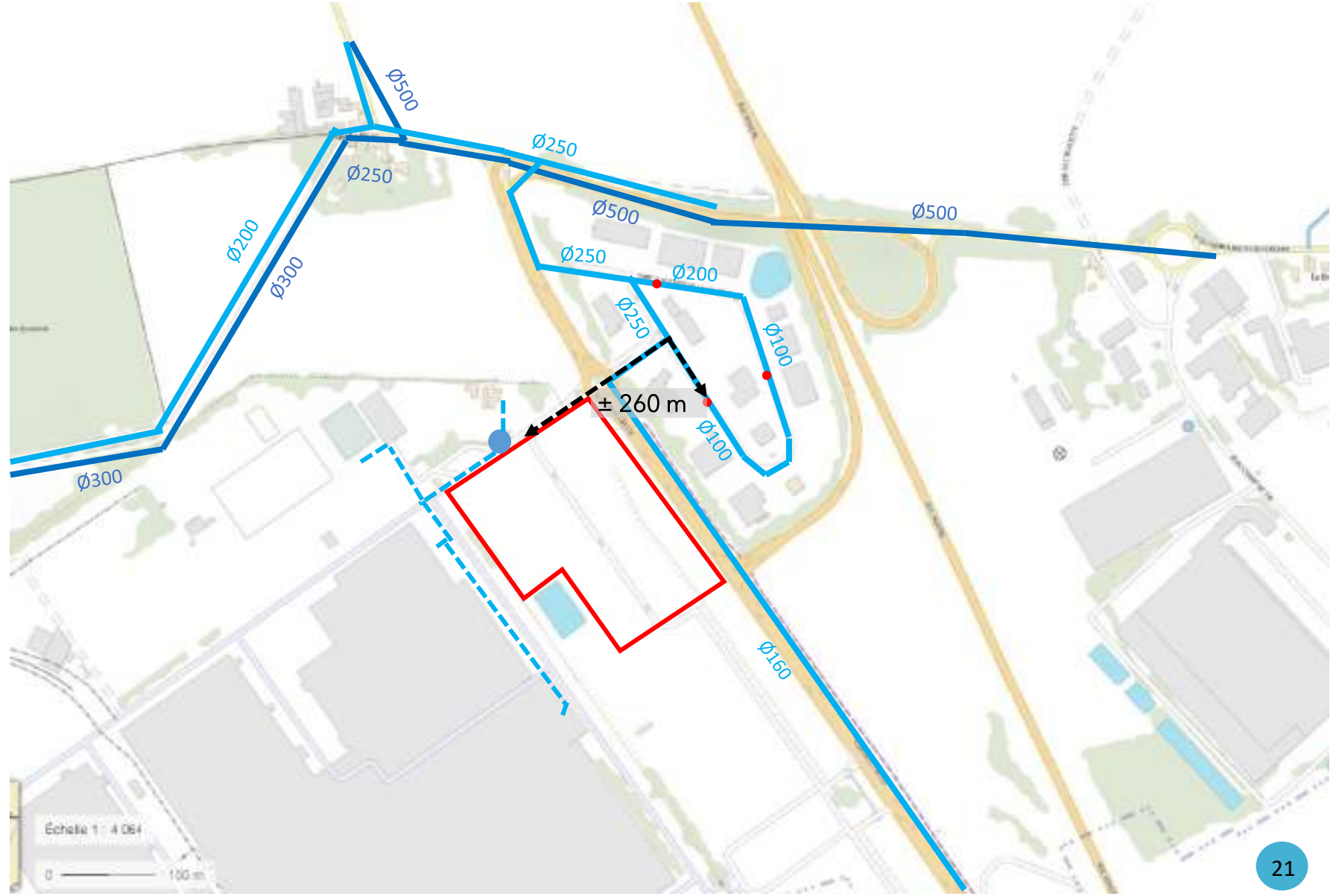
# 14 - Les réseaux d'eau potable et la défense incendie

Gestionnaire : Noréade et Veolia

Une canalisation Ø160 est présente dans la rue G. Besse, et un Ø250 dans le PA Haute Rive. La capacité du réseau à alimenter en eau potable le projet devra être étudiée avec Noréade en fonction de sa programmation. Des hydrants complémentaires devront être installés pour la défense incendie

Le 1<sup>er</sup> poteau incendie est situé à environ 260 m du site d'étude avec un débit de 100 m<sup>3</sup>/h. Cependant un poteau privé est situé à 30 m de l'entrée de la parcelle mais la possibilité de l'exploiter est méconnue.

- Légende**
- Site d'étude
  - Eau potable- transport (Veolia)
  - Eau potable- distribution (Noreade)
  - Eau potable privé
  - Poteau Incendie
  - Poteau Incendie privé



Source : Noreade et Véolia

# 15 - Les réseaux secs - la desserte en gaz

Gestionnaire : GRDF

Réseau dans l'espace public : Un réseau de distribution de gaz se situe dans le PA des Hautes Rives.

Réseau dans l'usine Renault : Pas d'information



Légende

-  Site d'étude
-  Gaz

Source : GRDF

# 15-Les réseaux secs – Réseau électrique



Gestionnaire : ENEDIS

Réseau dans l'espace public : Un réseau HTA se situe dans l'emprise de la rue G. Besse, il devrait permettre le raccordement du projet.



Une extension du réseau, ainsi que l'installation d'un ou plusieurs postes de distribution, seront nécessaires.

Réseau dans l'usine Renault : Pas d'information



## Légende

-  Site d'étude
-  Poste de distribution

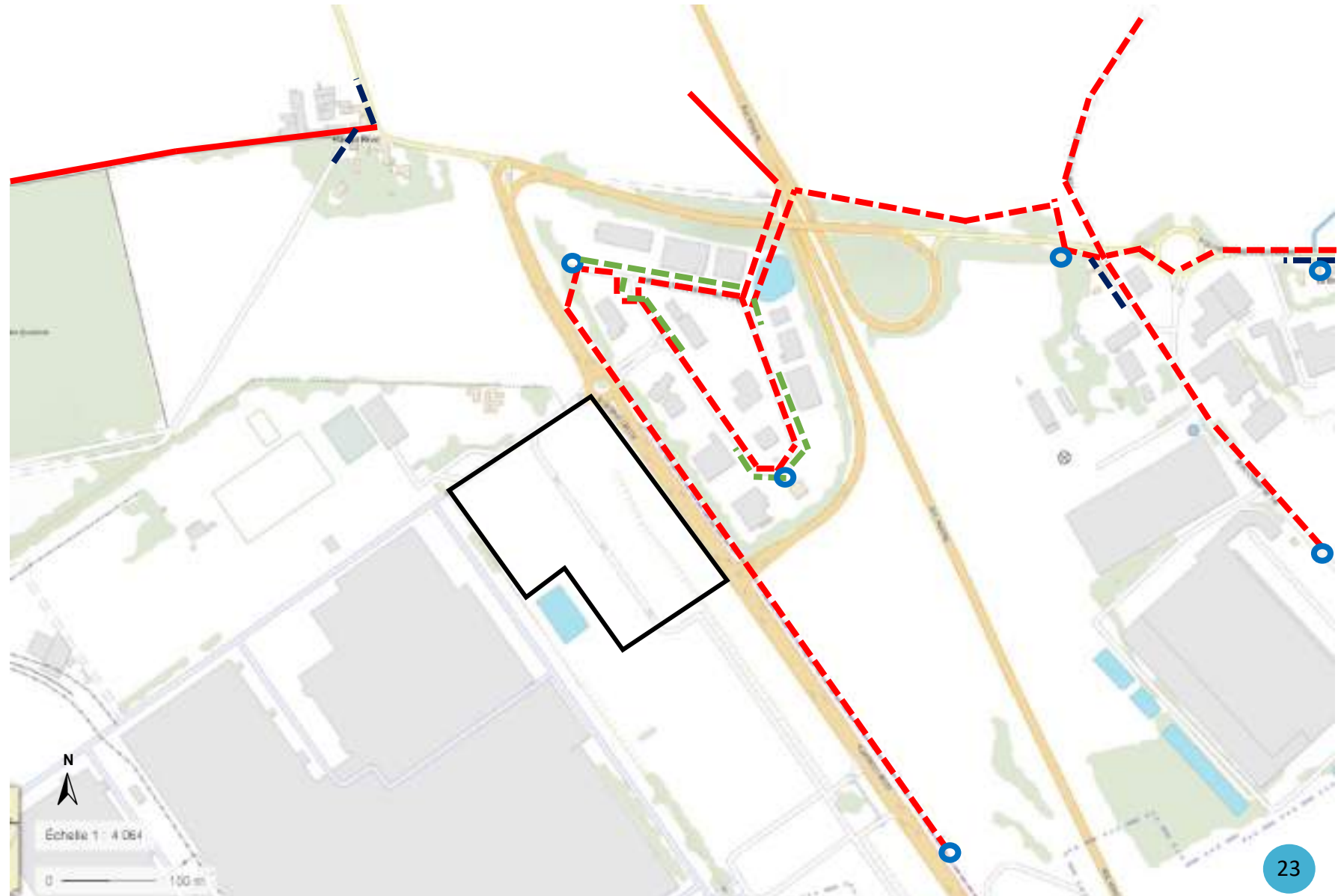
HTA en exploitation

-  Réseau aérien nu
-  Réseau souterrain

BT en exploitation

-  Réseau aérien torsadé
-  Réseau souterrain

Source : ENEDIS



# 15- Les réseaux secs - La couverture numérique

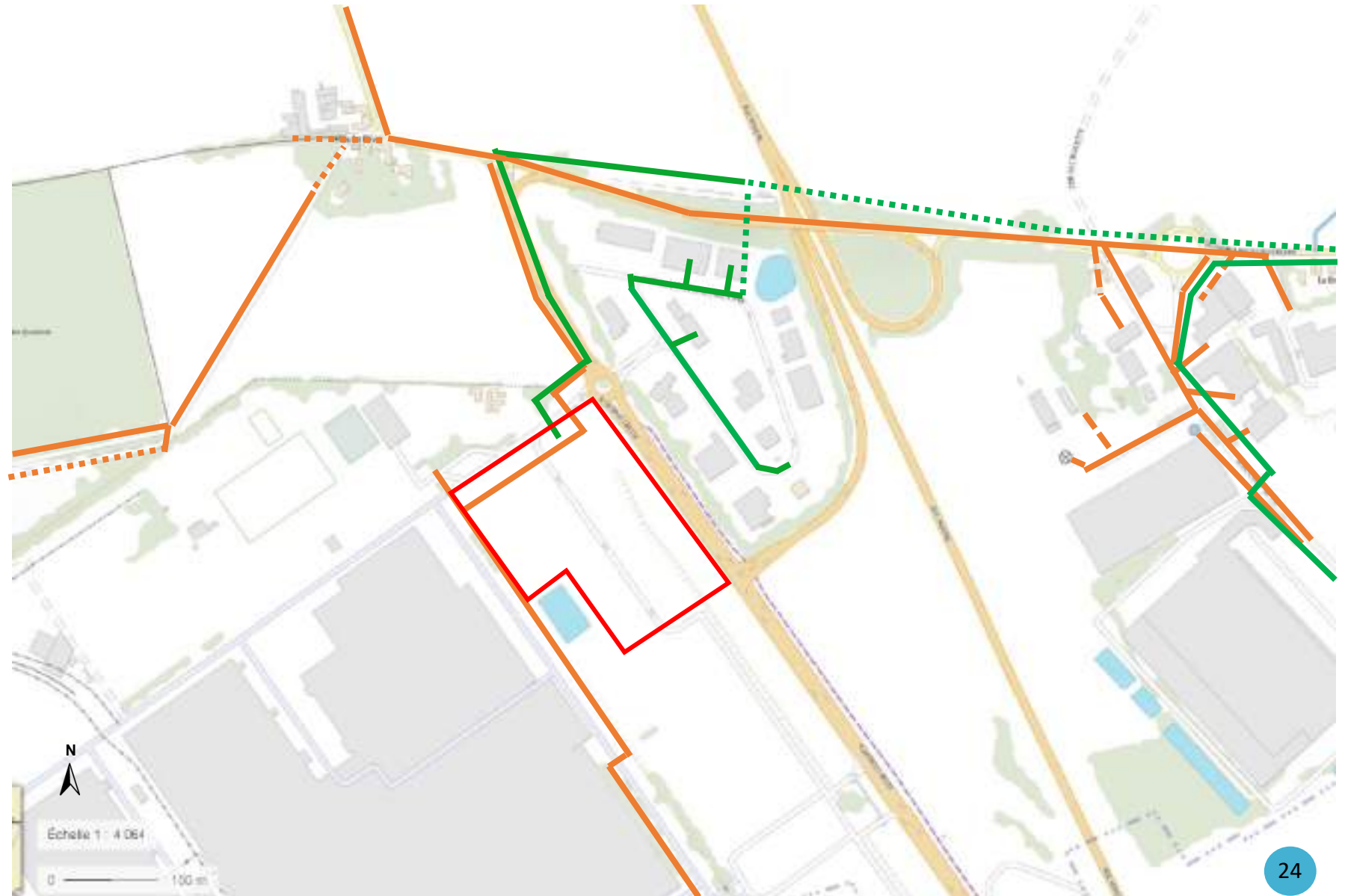
Gestionnaire : Orange et SFR

Réseau dans l'espace public:  
Des réseaux telecom sont  
présents à proximité, y compris  
la fibre optique.  
Attention selon les plans  
communiqués, le réseau de  
fibre optique orange traverserait  
la parcelle (servitude)

## Légende

-  Site d'étude
- Orange**
  -  Réseau et fibre optique
  -  Artère aérienne appuis Orange
  -  Artère aérienne appuis ERDF
- SFR**
  -  Réseau
  -  Réseau fibre optique

Source : Orange et SFR



# 16 - Enjeux liés à la mobilité routière – Accessibilité

Le principal axe de transit à proximité du site est la D621, relié à l'autoroute A 21. Au sud, la D621 est reliée à la D650 via un échangeur sur l'Autoroute A1. Globalement, le secteur dispose d'un bon réseau d'infrastructures routières permettant de rejoindre aisément les pôles de Douai, Lens, Arras et Lille.

## Atouts :

- Transport des personnes et des marchandises facilités par le réseau routier bien développé;
- Le site se trouve à environ 8 mn en voiture du pôle urbain de Douai.

## Faiblesse :

- Trafic dense

## Légende

	Autoroute
	Nationale
	Départementale
	Rue Numéro

Site d'étude

Source : Géoportail



# 16- Enjeux liés à la mobilité routière - desserte du site

Le site d'étude est accessible via la rue Georges Besse (2x1 voies) et la départementale D621.







La rue Georges Besse est desservie via un échangeur au nord et un autre sud actuellement en travaux.

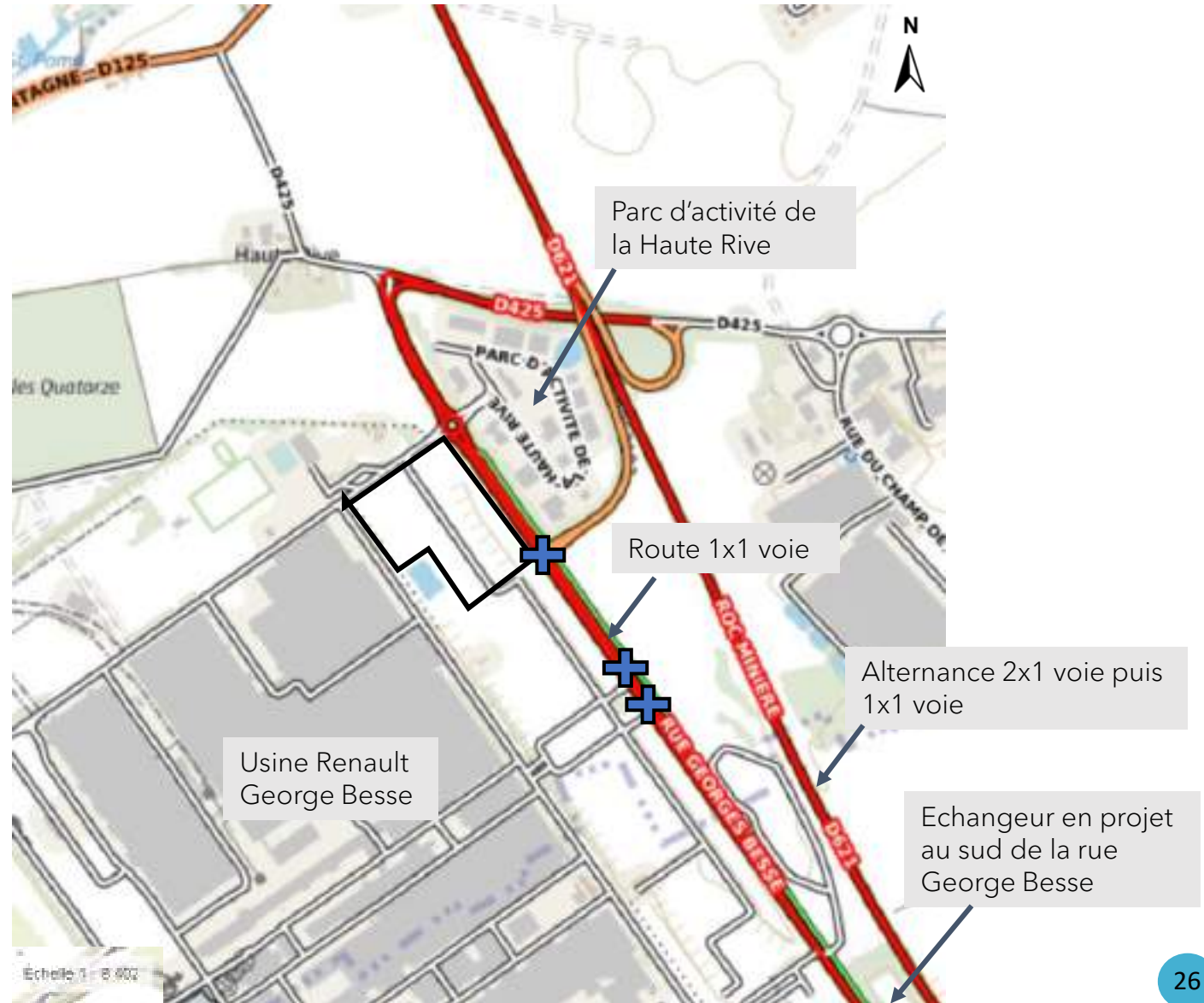
L'entrée vers le site d'étude se fait via un giratoire qui donne accès à l'usine Renault, puis par une servitude de passage sur une voie de l'usine.

La rue G. Besse subit un trafic fort (14 900 véhicules par jour). Elle est directement raccordée au nord à la RD 621 et au sud à la RD 650 par des échangeurs routiers.

Les carrefours sur cette voie sont régis par des feux tricolores, et par un giratoire.

## Légende

	Nationale
	Départementale
	Rue. Numéro
	Piste cyclable
	Feu de circulation
	Site d'étude



# 16- Enjeux liés à la mobilité routière -Trafic

Trafic par heure de pointe :

- Heure de pointe matin : l'échange sur la D 650 et la D950 est important avec 850 à 1200 véhicules /h/sens
- heure de pointe au soir : la D650 et la D950 est toujours chargée avec 800 à 1100 véhicules/ h par sens.



Heure de pointe matin

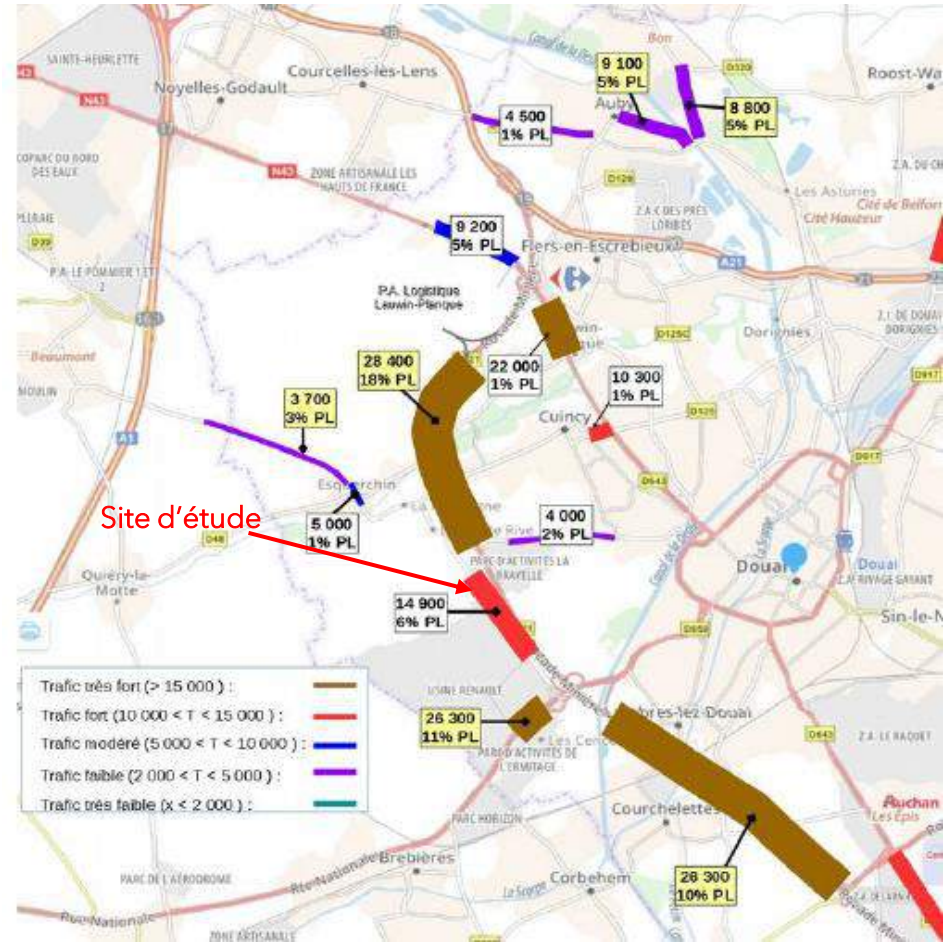


Heure de pointe soir

Territoire de Douais Agglomération  
 Voiries départementales et communales  
**Trafic moyen jour ouvré (TMJO)**  
 Comptages automatiques janvier et février 2019

Réalisés par ABTOO Flux TV / Jour % PL  
 Fournis par CD59 Flux TV / Jour % PL

Moncheaux



# 16- Enjeux liés à la mobilité routière -Projection

Différents projets économiques et industriels sont prévus aux alentours du site d'étude, engendrant une augmentation du trafic : Projet Envision, extension de l'hermitage, parc des Censes, un parking à camions pour Renault, le projet Goodman et la parcelle C1 en projet d'artisanat.

L'ensemble des projets du secteur va générer un trafic de **9 300 véhicules par jour** selon une étude prospective de circulation et de trafic à l'horizon 2035.

Le réseau viaire à proximité ainsi que les carrefours seront impactés. La voie la plus impactée est la D 650, ce sera 31 500 véhicules par jour, soit + 20 % que le trafic actuel, on parle de trafic très fort. La rue G. Besse quant à elle, devrait connaître une baisse du trafic de - 25 % par rapport à la situation actuelle. Cependant, un réaménagement du plan de feux sur cette voie est préconisé.

A noter, que cette étude n'a pas pris en compte le projet du site, qui participera également à l'augmentation du trafic sur l'intercommunalité.





# 17 - Enjeux liés à la mobilité en transports en commun

Le réseau de transport STMD (Syndicat Mixte des transports du Douaisis, gestion par Eveole) assure la desserte de Cuincy. Un arrêt de bus, situé au nord de la rue G. Besse, est à proximité du site d'étude nommé « Haute Rive » desservi par la ligne 17. Cette ligne dessert le centre Douai jusqu'à la commune de Anhiers mais elle ne dessert pas la gare de Douai.



Arrêt de bus au nord de la Rue George Besse

**Atout :** L'arrêt « Haute rive » est à 1 min à pied du site.  
**Faiblesse :** Aucun aménagement n'est réalisé au niveau de l'arrêt de bus : il n'y a pas de trottoir ni de passage piéton au niveau du rond-point. Un manque de sécurité important. La fréquence de passage du bus est très faible 2 fois par jour (vers 8h et 17h).



Giratoire au Nord de la Rue George Besse

## Ligne de bus 17



Source : Eveole

# 18 - Enjeux liés à la mobilité modes doux

Le site d'étude est situé à 30 min à pied du centre de Cuincy contre 10 min à vélo et 1h à pied de Douai contre 20 min à vélo.

**Les déplacements piétons** ne sont pas sécurisés aux alentours du site. Aucun trottoir n'y passage piéton ne sont aménagés. La pratique de la marche n'est pas valorisée dans cette zone industrielle où tout est pensé pour la voiture.

Le long de la rue G. Besse, les déplacements piétons doivent se faire via la piste cyclable.

**Le réseau de pistes cyclables** est discontinu. Une piste cyclable est présente le long de la rue G. Besse, mais elle est interrompue au nord. Ce manque de continuité et de sécurité ne favorise pas l'usage du vélo.





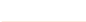
Une bande cyclable est présente sur la route qui partage le site.



Les pistes cyclables à proximité du site d'étude



## Légende :

-  Site d'étude
-  Pistes cyclables
-  Bandes cyclables
-  Partage de voie
-  Réseau d'armature projeté

Source : [Mappy - Plans, comparateur d'itinéraires et cartes de France](#) et Schéma de Déplacements Modes Doux du Douaisi, 2019

# 19 - Synthèse des enjeux identifiés



Un site excentré dans un secteur d'activité industrielle en pleine expansion.



Relief relativement plat,  
La nécessité de conforter la bande paysagère existante.  
Intégration paysagère du projet



Présence de servitudes sur le site: passage de véhicules (temporaire jusque dec. 2023) et réseaux privés desservant l'Usine Renault sur le site d'étude.



Un site (trop?) bien connecté aux réseaux de voiries. Un trafic en augmentation dans les années à venir.  
Des difficultés d'accessibilité pour les modes doux.



Site desservi par l'ensemble des réseaux, dont la suffisance reste à étudier avec les concessionnaires en fonction du programme.  
Des extensions sont cependant à prévoir



Site qui se trouve dans l'aire d'alimentation de captages et sur un terrain avec quelques pollutions mais sans impact.  
Peu de risques ont été identifiés sur le site mais des investigations complémentaires sont nécessaires pour le risque d'engins de guerre.